

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 Mai 2012

DCM N° 12-05-03

Objet : Tour de France 2012 – Arrivée du 6 Juillet à Metz.

Rapporteur : M. BELHADDAD, Adjoint au Maire

La Ville de Metz a exprimé sa volonté de se porter candidate à l'accueil du Tour de France 2012 dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Tomblaine. Une proposition dans ce sens a été présentée à Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur du Tour de France.

La candidature conjointe de Metz et Tomblaine a été retenue par ASO parmi plus de 200 sollicitations.

Ainsi, Metz, partenaire officiel du Tour de France, accueillera le 6 juillet prochain, sur l'Avenue Louis le Débonnaire l'arrivée de la 6^{ème} étape qui reliera Epernay à Metz sur 210 kilomètres.

Troisième événement le plus médiatisé au monde après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football, cette épreuve de cyclisme professionnel, comptant près de 200 participants, est la plus grande épreuve cycliste au monde regardée par près de 3,5 milliards de téléspectateurs dont 4,23 millions en France. Le Tour de France c'est aussi 2300 journalistes, 700 médias différents mobilisés. Le tour est diffusé dans 190 pays par plus de 100 chaînes.

C'est par conséquent l'attractivité de Metz, son dynamisme et son image qui pourront à cette occasion être valorisés mais également l'ensemble des actions que mène la ville pour le développement du vélo à Metz.

Il s'agit cette année de la 99ème édition du tour depuis sa création en 1903. Le Tour de France à Metz est une véritable tradition puisque la Grande Boucle est passée 40 fois à Metz qui sera par ailleurs en 2012 la plus grande ville accueillant une arrivée après Paris.

Si la grande médiatisation du Tour de France va offrir sans conteste une visibilité nationale mais aussi internationale à Metz, cette manifestation présente également un grand intérêt sur le plan des retombées économiques qu'elle génère de manière systématique et que la ville envisage de mesurer au travers d'une étude menée conjointement avec ses partenaires institutionnels et Metz Métropole Développement. On peut d'ores et déjà noter que dans un rayon de 50km les hôtels sont complets.

Un plan de communication sur cet événement a été mis en place pour assurer à Metz la plus grande visibilité possible, contribuer à son rayonnement et renforcer son image de ville dynamique et attractive.

Point d'orgue de cet événement, le 6 juillet l'arrivée du Tour à proximité du Centre Pompidou et des Arènes de Metz, tous deux partenaires de l'événement. Ce site et le parcours du tour à Metz devraient rassembler près de 100 000 spectateurs. Pour que la fête soit complète la Fédération des commerçants s'associe à la manifestation en proposant une nocturne, des menus « spécial Tour » et en aménageant les vitrines aux couleurs du Tour de France. Le Centre Pompidou Metz a également décidé de participer à l'événement en prolongeant l'ouverture au public au-delà des horaires habituels. Le festival Hop Hop Hop viendra apporter une touche théâtrale dans les rues de Metz et la soirée se terminera avec un grand spectacle « Les Maudits sonnants » place de la République.

La Ville de Metz sera accompagnée dans sa démarche par ses partenaires institutionnels que sont la Région Lorraine, le Conseil Général de la Moselle et La Communauté d'Agglomération de Metz Métropole qui participent au financement de cette opération pour un montant total de 110 000€.

Des partenaires privés prennent également part à cet événement soit en apport financier soit en prenant l'initiative de réaliser des animations lors des manifestations organisées dans le cadre de l'arrivée du Tour à Metz.

Le budget total de l'opération s'élève à 442 000 €.

La liste des partenaires qui interviennent sous la forme de participations financières ou de prestations en nature figure en annexe du présent rapport. Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter ces dons et prestations en nature.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,
Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment dans son article L 2541-12

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE d'accepter les dons et participations proposés ci-après :

- Région Lorraine	50 000 €
- Conseil Général de la Moselle	30 000 €
- Communauté d'Agglomération de Metz Métropole	30 000 €
- UEM	5 980 €
- Décathlon	2 392 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat avec les interlocuteurs sollicités que ce soit pour des prestations en nature ou pour des dons, leurs avenants éventuels ainsi que tout document se rapportant à l'opération TOUR DE FRANCE 2012.

DECIDE d'inscrire les recettes et les dépenses correspondantes au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commission : Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 50

Absents : 5.

Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ